

AVIS N° 216-2023 / DC/BR / DG

FCTC TEYLIOM IMMO 7% 2021-2028

**Paiement des intérêts trimestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le 08 décembre 2023, au paiement des intérêts trimestriels et remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC TEYLIOM IMMO 7% 2021-2028 » pour un montant global net d'impôt de 1 104 875 610 FCFA (un milliard cent quatre millions huit cent soixante-quinze mille six cent dix FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : NSIA Finance, 8-10, Avenue Joseph Anoma - 01 BP 1274 Abidjan 01, Tél. : (225) 27 20 20 06 53, Fax : (225) 27 220 33 90 93.

Fait à Abidjan, le 06 décembre 2023

Le Directeur Général


Brahim DIOUE